

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE 2014/15**

1. Faits marquants de l'exercice 2014/15

1.1. La transaction sur l'Energie

1.1.1. Présentation de l'offre General Electric

Le 26 avril 2014, le Conseil d'Administration d'ALSTOM a reçu de General Electric (GE) une offre, contresignée par Alstom le 29 avril 2014 et actualisée par GE le 20 juin 2014, de rachat de ses activités Energie. Le 20 juin 2014, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de soutenir à l'unanimité l'offre de GE.

GE acquerrait les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ainsi que les services centraux et les services partagés (les entités légales ALSTOM et ALSTOM Holdings ne seraient pas cédées) (les « activités Energie ») pour une valeur de € 12,35 milliards en contrepartie des titres entrant dans le périmètre de la transaction, conformément au contrat de cession conclu entre GE et Alstom. En reprenant les activités Energie du groupe Alstom, GE s'engage à supporter tous les actifs ainsi que tous les passifs et risques associés exclusivement ou de manière prédominante aux activités Energie (à l'exception de l'accord conclu avec le département américain de la justice tel que mentionné dans la Note 1.2). Dans ce contexte, Alstom serait indemnisé par GE de tout passif qu'Alstom pourrait être amené à supporter pour le compte des activités Energie postérieurement à la cession.

La réalisation de l'opération est soumise à un nombre limité de conditions suspensives ayant trait pour l'essentiel à l'obtention des avis des institutions représentatives du personnel d'Alstom concernées, des autorisations requises sur un plan réglementaire ainsi qu'en vertu du contrôle des concentrations. Toutefois, dès lors qu'auront été obtenues les autorisations afférentes aux entités cédées représentant au moins 85 % du chiffre d'affaires de la totalité des entités dont la cession est prévue, y compris les autorisations dans des pays importants (telles que les autorisations de la Commission européenne et de l'autorité américaine), les parties auront la possibilité d'engager la réalisation de l'opération, et de transférer les entités restantes par étapes successives, sous réserve du respect des lois en vigueur.

Dans le cadre du rachat par GE des Activités Energie d'Alstom, trois alliances seraient créées :

- une alliance Grid qui regrouperait les activités d'Alstom Grid et de GE Digital Energy et serait détenue au travers de deux co-entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50%-1 dans chacune des co-entreprises);
- une alliance Renewable qui regrouperait les activités hydro-électrique, éolien offshore et énergie marine d'Alstom; cette alliance serait également réalisée au travers de deux co-

- entreprises (Alstom détiendrait en capital et en droits de vote une participation de 50%-1 action dans chacune des co-entreprises);
- une alliance sur les activités nucléaires dans le monde et de la vapeur en France dont le périmètre inclurait la production et la maintenance mondiale de la gamme d'équipements « Arabelle » pour centrales nucléaires, ainsi que les équipements de turbine à vapeur d'Alstom et leur maintenance sur le marché français. Alstom détiendrait 20%-1 action dans cette co-entreprise et disposerait de 50% des droits de vote moins deux votes. L'Etat français disposerait d'une action préférentielle lui accordant des droits de véto ainsi que des droits de gouvernance spécifiques notamment dans le domaine de la sécurité et des technologies pour centrales nucléaires en France.

L'investissement d'Alstom dans ces alliances représenterait environ € 2,5 milliards. Les futures co-entreprises seraient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés d'Alstom.

En décembre 2014, GE et Alstom ont conclu un avenant au contrat initial, par lequel Alstom a accepté d'étendre à 25 ans le droit de licence de la marque Alstom initialement prévu à 5 ans, ainsi que d'autres avenants contractuels pour un montant supplémentaire total d'environ € 0,4 milliards qui serait payé par GE.

GE vendrait à Alstom 100% de son activité de signalisation qui représentait un chiffre d'affaires d'environ \$ 500 millions en 2013 et employait 1 200 salariés. Alstom et GE signeraient également un ensemble d'accords de coopération portant sur les services aux locomotives GE en dehors des Etats-Unis, la R&D, l'approvisionnement, la fabrication et l'assistance commerciale aux Etats-Unis

1.1.2. Mise en œuvre

Le 4 novembre 2014, au terme de la procédure d'information-consultation des instances représentatives du personnel, le Conseil d'Administration d'Alstom a autorisé la signature du contrat de cession, qu'Alstom et GE ont également signé le 4 novembre 2014.

La demande d'autorisation préalable en application de l'article L. 151-3 du Code monétaire et financier relatif aux investissements étrangers en France a été déposée par GE le 1er octobre 2014. L'autorisation a été obtenue le 4 novembre 2014.

Conformément aux recommandations du code AFEP-Medef, l'opération a été soumise lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 19 décembre 2014 et approuvée à 99,2% par les actionnaires présents ou représentés.

Le soutien exprimé par les actionnaires d'Alstom constitue, après l'avis des partenaires sociaux et l'accord du gouvernement français au titre de la réglementation relative aux investissements étrangers, une étape clé depuis la signature des accords avec GE.

L'opération est désormais conditionnée à l'obtention des autorisations requises sur un plan réglementaire ainsi qu'en vertu du contrôle des concentrations dans un certain nombre de juridictions. Le contrat de cession prévoit que si les conditions suspensives à la réalisation de l'opération ne sont pas satisfaites au plus tard le 30 novembre 2015, chacune des parties pourra résilier le contrat de cession conformément aux termes de celui-ci.

La Commission européenne a ouvert, le 23 février 2015, une phase d'étude approfondie de l'opération (dite « phase II ») notamment sur les conséquences d'une telle opération sur l'activité des turbines à gaz de grande puissance au sein de l'Union européenne et le département américain de la justice (Antitrust division) a requis la production de documents complémentaires. D'autres juridictions poursuivent également leurs analyses de la transaction. De telles revues de la part des autorités régulatrices sont communes et Alstom reste confiant dans l'issue positive de ces enquêtes.

Sous condition de l'obtention des autorisations requises sur le plan réglementaire ainsi qu'en vertu du contrôle des concentrations, la transaction devrait se réaliser dans les prochains mois.

Cette opération serait suivie de la distribution d'une partie du produit de cession aux actionnaires qui pourrait être comprise entre 3,5 et 4 milliards d'euros par le biais envisagé d'une offre publique de rachat d'actions. Le montant ainsi que les modalités de distribution seraient précisées à une date ultérieure et soumis à l'accord des actionnaires à l'issue de la réalisation de la transaction.

Une fois l'opération réalisée, Alstom se concentrerait sur ses activités dans le domaine du transport et sur ses Alliances avec GE dans le domaine de l'Energie.

1.1.3. Traitement comptable

Depuis l'approbation de l'offre par le Conseil d'Administration le 20 juin 2014, et compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions d'application de la norme IFRS 5, Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies, sont remplies : le Groupe a pris la décision de vendre les actifs concernés et considère au 31 mars 2015, la vente comme hautement probable.

Dans les états financiers consolidés, les activités en cours de cession sont présentées comme suit :

- les actifs destinés à la vente et les passifs correspondants sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan au 31 mars 2015, sans reclassement de la période comparative au 31 mars 2014 ;
- le résultat net des activités non poursuivies réalisé sur l'exercice est présenté sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités non poursuivies ». Le compte de résultat des périodes comparatives est présenté conformément à IFRS 5 et comme détaillé dans la Note 3 « Comparabilité » ;

- les flux de trésorerie nets liés à l'exploitation, aux investissements et au financement, attribuables aux activités non poursuivies réalisés au cours de l'exercice sont présentés dans le tableau des flux de trésorerie du Groupe.

La plus-value de cession ainsi que la charge fiscale correspondante sera enregistrée dans les comptes consolidés d'Alstom à la date de cession et sera comptabilisée sur la rubrique « Résultat net des activités non poursuivies ». La valeur de cession sera significativement supérieure à la valeur comptable des actifs nets destinés à la vente.

Pour plus d'informations sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés ainsi que sur le retraitement des données publiées dans le Document de Référence 2013/14, se reporter aux Notes 3 et 4 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2015.

1.2. Accord entre Alstom et le département américain de la justice

Alstom a conclu le 22 décembre 2014 un accord avec le département américain de justice (DOJ) afin de mettre un terme à l'enquête initiée aux Etats-Unis en 2010 sur des filiales du Groupe concernant des allégations de violations potentielles du Foreign Corrupt Practices Act (FCPA).

Deux filiales américaines, Alstom Power Inc. et Alstom Grid Inc. (anciennement Alstom T&D Inc.), ont accepté un accord de poursuites différées (deferred prosecution agreements) avec le DOJ relatif aux accusations de violation du FCPA ; si ces deux filiales américaines respectent les termes de leur accord, les poursuites pénales seront abandonnées au bout de trois ans. Une autre filiale d'Alstom, Alstom Network Schweiz AG (anciennement Alstom Prom AG), a accepté de plaider coupable de violation des règles anti-corruption du FCPA. En conséquence, la société mère du Groupe, Alstom S.A., a accepté de plaider coupable de non-respect des dispositions du FCPA en matière de tenue des livres comptables et de contrôle interne et de payer une amende d'environ \$ 772 millions.

Le DOJ a par ailleurs stipulé qu'aucune partie de l'amende ne pourra être transférée à GE dans le cadre de la cession envisagée des activités Energie d'Alstom.

Les accords de plaider coupable conclus avec le DOJ sont soumis à l'approbation de la juridiction américaine compétente. Il est prévu que le paiement de l'amende intervienne dix jours après l'entrée en vigueur du jugement et de la décision rendue sur la base de cette approbation. La décision est actuellement prévue en juin 2015, calendrier qui pourrait être reporté par la juridiction.

1.3. Cession de l'activité d'équipements auxiliaires vapeur

L'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisait partie de l'offre Vapeur de Thermal Power et intervenait sur les marchés des nouveaux équipements et du service après-vente avec trois lignes de produits : les préchauffeurs d'air et chauffeurs gaz-gaz pour les centrales thermiques, les solutions de transfert de chaleur pour la pétrochimie et l'industrie ainsi que les broyeurs pour diverses applications industrielles.

Dans le cadre de son programme de cession d'actifs non-stratégiques annoncé en novembre 2013, Alstom a finalisé, le 29 août 2014, la vente de son activité d'équipements auxiliaires vapeur à un fonds européen d'investissements pour une valeur d'entreprise d'environ 730 millions d'euros.

L'activité de fabrication d'équipements auxiliaires vapeur faisant partie de Thermal Power, elle est partie intégrante de la transaction avec GE. Par conséquent, le Groupe présente l'ensemble des effets de cette cession (produit de cession, coûts) dans la ligne « Résultat net des activités non poursuivies » du compte de résultat.

1.4. Solide performance commerciale et opérationnelle des activités poursuivies

En application de la norme IFRS 5, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ont été présentées comme des activités non poursuivies dans les états financiers consolidés du Groupe. Ces activités ne sont donc pas incluses dans les commandes reçues, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et sont enregistrées sous la rubrique « Résultat net des activités non poursuivies ».

Au cours de l'exercice 2014/15, Alstom a enregistré € 10,0 milliards de commandes, en hausse de 61 % par rapport à l'exercice précédent en base comparable. Cette performance commerciale record a notamment été soutenue par un contrat d'environ € 4 milliards enregistré en Afrique du Sud au début de l'exercice. Le Groupe a également remporté d'importants projets pour la livraison de métros au réseau du Grand Paris en France ainsi que pour la fourniture d'un système de tramway intégré au Qatar. Au 31 mars 2015, Alstom disposait d'un carnet de commandes record de € 28,4 milliards, soit l'équivalent de 55 mois de chiffre d'affaires.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé d'Alstom a augmenté de 7 % en base comparable par rapport à l'exercice précédent, atteignant € 6,2 milliards. Cette croissance organique des ventes a été soutenue par la bonne exécution de contrats portant sur la livraison de trains périurbains, régionaux et à très grande vitesse enregistrés en France, en Allemagne et en Italie au cours des deux derniers exercices. Le chiffre d'affaires du Groupe a également tiré profit d'une bonne performance de la région Moyen-Orient / Afrique, marquée par l'avancement de projets de trains à très grande vitesse au Maroc et de livraison de tramways à destination de Dubaï ainsi que par les premiers jalons atteints sur le contrat sud-africain susmentionné.

Au cours de l'exercice 2014/15, le résultat opérationnel (incluant la charge de coûts centraux) a augmenté de 19 % pour s'établir à € 318 millions, contre € 268 millions au cours de l'exercice 2013/14. La marge opérationnelle s'est quant à elle établie à 5,2 % pour l'exercice 2014/15, contre 4,7 % l'exercice précédent, notamment grâce à une bonne exécution opérationnelle et à un strict contrôle des coûts, en partie compensés par une hausse des dépenses associées à la mise en place de nouvelles plateformes.

L'impact de l'accord conclu avec le département américain de la Justice (ca. € 720 millions), d'une charge de dépréciation constatée sur des titres de participations dans des sociétés russes mises en équivalence (ca. € 90 millions) et des charges de restructuration (ca. € 100 millions) a pesé sur le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) qui s'est établi à € (823) millions à la fin de l'exercice 2014/15. Le résultat net des activités non poursuivies (part du Groupe) s'est élevé à € 104 millions. Le résultat net (part du Groupe) a donc été de € (719) millions pour l'exercice 2014/15, contre € 556 millions au cours de l'exercice précédent.

Le cash flow libre s'est élevé à € (429) millions au cours de l'exercice 2014/15, contre € (157) millions durant l'exercice précédent. Cette baisse est principalement due à une baisse du chiffre d'affaires des activités Energie qui a pesé sur les règlements en cours d'exécution ainsi qu'à l'impact de certains projets dont le profil de trésorerie a été défavorable sur l'exercice. Après un

cash-flow libre négatif de € (1 376) millions au premier semestre de l'exercice 2014/15, le Groupe a généré un cash-flow libre positif de € 947 millions au cours du second semestre.

Le cash-flow libre négatif du Groupe, le produit de la cession d'actifs et le reclassement de la trésorerie nette des activités non poursuivies en tant qu'« Actifs/Passifs destinés à la vente » ont conduit à une légère augmentation de la dette nette du Groupe qui a atteint € (3 143) millions au 31 mars 2015 contre € (3 038)¹ millions au 31 mars 2014.

Au 31 mars 2015, Alstom disposait de € 1 599 millions de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que d'une ligne de crédit non utilisée de € 1 350 millions. A cette date, le Groupe détenait également des lignes de crédit non utilisées supplémentaires pour un montant total de € 1 600 millions. Ces lignes de crédit additionnelles sont disponibles jusqu'à la date de réalisation de la transaction avec GE et sous réserve qu'elle ne soit pas abandonnée, ou jusqu'au 1^{er} décembre 2015.

1.5. Soutien au développement futur d'Alstom

1.5.1. Recherche et Développement

Au cours de l'exercice 2014/15, Alstom a investi € 116 millions en recherche et développement notamment afin de poursuivre le développement de sa solution de signalisation Urbalis™ Fluence et de son véhicule léger sur rail CITADIS™ Spirit à destination du marché nord-américain.

En septembre 2014, Alstom Transport a présenté quelques-unes de ses principales innovations autour de trois axes clés : l'amélioration de l'expérience des passagers, la réduction des coûts de cycle de vie des produits et la proximité avec les clients.

- La dernière version de sa gamme de tramways CITADIS™, entièrement repensés pour être à la fois plus confortables, plus spacieux et plus accessibles. Le CITADIS™ X05 bénéficie de nouvelles technologies qui réduisent la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation tout en s'adaptant toujours mieux aux besoins des collectivités.
- Atlas 400 et Atlas 500, deux nouvelles solutions permettant de répondre aux normes européennes ERTMS² pour l'interopérabilité ferroviaire. En s'appuyant sur dix années d'expertise, Alstom a conçu Atlas 400, une solution spécialement adaptée aux besoins des lignes à faible densité qui permet de réduire le nombre d'équipements sur voie, et Atlas 500, destinée aux lignes à forte densité qui offre une meilleure performance et une plus grande capacité. Ces deux solutions peuvent être utilisées pour améliorer la signalisation existante ou dans le cadre de nouveaux projets.

¹ Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

² European Rail Traffic Management System

- HealthHub, un nouvel outil de maintenance prédictive capable de vérifier l'état du matériel roulant, des infrastructures et des équipements de signalisation et d'anticiper leur durée de vie au moyen de solutions d'analyse de données innovantes. Cette nouvelle approche vise à passer d'un concept traditionnel de maintenance fondée sur le kilométrage à une maintenance prédictive basée sur l'état du matériel. Cet outil permet ainsi à l'opérateur de réduire les coûts de cycle de vie et d'améliorer la disponibilité des équipements.
- La nouvelle génération de locomotives de manœuvre hybrides H3 équipées à la fois d'un moteur diesel 350 kW et d'une batterie. Cette locomotive hybride H3 à trois essieux consomme nettement moins de carburant que les locomotives classiques et permet de réduire de manière significative les émissions polluantes.

En mai 2014, Alstom a présenté, en collaboration avec l'Association des Régions de France et la SNCF, la dernière gamme de CORADIA™ Polyvalent alors que ces trains TER de nouvelle génération entrent progressivement en circulation commerciale dans différentes régions de France. Ces trains sont conçus pour allier efficacité, performance économique et protection de l'environnement tout en répondant parfaitement aux exigences propres à chaque région. A ce jour, plus de 200 rames CORADIA™ Polyvalent ont été commandées par 12 régions françaises.

Au cours du second semestre 2014/15, Alstom a signé plusieurs lettres d'intention avec différentes régions allemandes pour le développement d'un nouveau train de voyageurs à zéro émission issu de la gamme CORADIA™. En plus de n'émettre aucun gaz à effet de serre, ce train consommera moins d'énergie grâce à un nouveau système intelligent de gestion de l'énergie et le niveau de bruit émis sera radicalement réduit par rapport à une rame diesel conventionnelle.

1.5.2. Investissements

Au cours de l'exercice 2014/15, Alstom a porté ses investissements à € 99 millions (hors coûts de développement capitalisés) afin de renforcer sa présence sur les marchés à forte croissance et de mettre à niveau ses capacités de production existantes dans les économies matures.

En mars 2015, Alstom a inauguré une nouvelle chaîne de fabrication dédiée aux tramways de la gamme CITADIS™ dans son usine de Taubaté, au Brésil. Cette nouvelle chaîne de fabrication approvisionnera le marché brésilien ainsi que celui de la région Amérique Latine toute entière où de nombreux projets de tramways émergent. Lorsqu'elle sera pleinement opérationnelle, l'usine emploiera près de 150 personnes.

En Inde, le Secteur a investi dans le développement de son centre dédié à la signalisation et au matériel roulant situé à Bangalore.

En Europe, Transport a encouragé la modernisation de ses installations existantes en France, en Allemagne et en Pologne afin d'améliorer la productivité des sites concernés. En outre, le Secteur a inauguré un nouveau poste de contrôle dédié à la maintenance des trains régionaux en Italie ainsi qu'un nouvel atelier de révision de bogies au Royaume-Uni.

1.5.3. Acquisitions, cessions et partenariats

En Afrique du Sud, Alstom Transport a formé la co-entreprise Gibela avec des partenaires locaux afin de mener à bien l'un des plus grands projets de transport ferroviaire au monde. A la suite du contrat géant octroyé par PRASA (Passenger Rail Agency of South Africa) en octobre 2013, la co-entreprise s'est engagée à établir une nouvelle usine de fabrication à l'Est de Johannesburg devant être opérationnelle d'ici juin 2015. Grâce à ce nouveau site de production Gibela fournira 600 trains de passagers ainsi qu'un accompagnement technique et les pièces de rechange sur une période de 18 ans.

En France, le transfert de l'activité Contrôle Commande Transport (CCT) d'AREVA TA vers Alstom a été réalisé en octobre 2014. L'acquisition de cette activité qui inclut la conception et la réalisation de solutions de signalisation pour les tramways et les métros, un système embarqué d'informatique de sûreté TCMS¹ ainsi qu'une technologie de communication par radio permettra à Alstom de renforcer son offre dans le domaine de la signalisation et de confirmer sa position sur le marché des réseaux de transport parisiens et d'Ile-de-France.

En Russie, la locomotive de fret 2ES5, conjointement produite par Alstom et son partenaire russe Transmashholding (TMH), a été certifiée, prouvant ainsi sa conformité avec les normes de sécurité russes. En outre, Alstom a également conclu deux importants accords avec la compagnie des chemins de fer russes (RZD) et avec l'entreprise RZDstroy dans le but de renforcer l'industrie du transport ferroviaire en Russie et au-delà.

Enfin, le Groupe a signé, en décembre 2014, un contrat avec la société nationale de chemins de fer kazakhe (KTZ) dans le but de racheter 25 % des parts de KTZ, portant ainsi le total de ses parts à 50 %, dans la co-entreprise EKZ. KTZ et TMH détenant chacune 25 % de la co-entreprise implantée à Astana, une fois l'approbation des autorités compétentes reçue, Alstom deviendra l'actionnaire principal d'EKZ. En accroissant sa participation dans une entreprise qui a récemment remporté un contrat de 1,3 milliard d'euros pour assurer la maintenance de locomotives électriques, Alstom montre ainsi sa confiance en l'attractivité du marché kazakh. En tant qu'actionnaire majoritaire, le Groupe prévoit l'extension du champ d'activités d'EKZ aux activités de maintenance notamment via la création d'un centre de service.

¹ TCMS : Train Control Management System

1.6. Responsabilité sociale du Groupe

1.6.1. Environnement, santé et sécurité (EHS)

Au cours de l'exercice 2014/15, Alstom a poursuivi ses efforts dans le but de réduire l'empreinte environnementale de ses opérations. Dans ce domaine, le Groupe a obtenu de bons résultats sur la plupart des indicateurs de performance clés. Par exemple, les émissions de SF6 ont nettement diminué au cours de l'exercice 2014/15. De même, tous les sites de production d'Alstom employant plus de 200 personnes ainsi que plusieurs autres sites ont obtenu ou maintenu leur certification ISO 14001.

Concernant la sécurité au travail, le plan Alstom Zéro Déviation (Alstom Zero Deviation Plan – AZDP) demeure la clé de voûte des actions menées dans l'ensemble du Groupe. Ce programme se concentre sur les activités à haut risque pour renforcer la protection des employés et des sous-traitants face aux risques auxquels ils peuvent être exposés dans un atelier, une usine, un centre d'essai ou sur un chantier d'Alstom. Au cours de l'exercice, une nouvelle campagne d'audit a couvert 170 sites avec une amélioration significative de la conformité aux directives de sécurité y compris aux deux nouvelles directives ajoutées au cours de l'exercice précédent. En conséquence, le nombre d'accidents graves a été réduit et l'indicateur relatif à la fréquence des accidents¹ a été maintenu à 1,2, avec pour objectif d'atteindre 1,0 à la fin de l'exercice 2015/16.

1.6.2. Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

Au cours de l'exercice 2014/15, l'équipe RSE du Groupe a lancé des plans d'actions visant à sensibiliser les employés et les managers au développement durable, notamment grâce à la publication d'une newsletter mensuelle ainsi qu'à plusieurs initiatives locales.

Alstom a également maintenu sa place dans les indices DJSI² Monde et Europe et CDLI³ pour les entreprises françaises, respectivement pour les quatrième et troisième années consécutives.

Enfin, la Fondation d'entreprise Alstom a soutenu cette année plusieurs projets pour favoriser l'accès à l'enseignement primaire dans les pays émergents. En juin 2014, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé 20 nouveaux projets promouvant notamment l'accès à l'éducation dans différents pays comme le Mexique, l'Inde et l'Afrique du Sud.

¹ Nombre d'accidents avec arrêt de travail par millions d'heures travaillées.

² Dow Jones Sustainability Index (DJSI)

³ Carbon Disclosure Leadership Index (Rapport CDP France 2014)

2. Données chiffrées consolidées

Compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions pour la mise en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies* aux activités Energie sont réunies. Dans les états financiers consolidés, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid sont donc comptabilisées séparément dans le compte de résultat et dans le tableau de flux de trésorerie comme des « Activités non poursuivies ».

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés clos le 31 mars 2015.

2.1. Principaux indicateurs financiers consolidés

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de performance du Groupe pour l'exercice 2014/15 :

En millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014 *	% Variation mars 15 / mars 14	
			Réel	Organique
Carnet de commandes	28 394	22 936	24%	17%
Commandes reçues	10 046	6 148	63%	61%
Chiffre d'affaires	6 163	5 726	8%	7%
Résultat opérationnel	318	268	19%	12%
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>5,2%</i>	<i>4,7%</i>		
Résultat d'exploitation	(621)	162	NA	
Résultat net des activités poursuivies - Part du Groupe	(823)	160	NA	
Résultat net des activités non poursuivies - Part du Groupe	104	396	(74%)	
Résultat net - Part du Groupe	(719)	556	NA	
Cash Flow Libre	(429)	(157)**		
Capitaux employés	857	7 886**		
Trésorerie / (Dettes) nette	(3 143)	(3 038)**		
Effectifs du Groupe	87 849	93 002	(6%)	

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

** Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

2.2. Principales données géographiques

Total Groupe	Exercice clos le 31 mars 2015				
	Europe	Amérique	Asie/Pacifique	Moyen-Orient/Afrique	Total
Données base réelle, en millions d'€ (sauf le nombre d'employés)					
Commandes reçues	2 837	980	1 141	5 088	10 046
<i>% contrib</i>	<i>28%</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>	<i>51%</i>	<i>100%</i>
Chiffre d'affaires	4 340	739	449	635	6 163
<i>% contrib</i>	<i>70%</i>	<i>12%</i>	<i>7%</i>	<i>11%</i>	<i>100%</i>
Effectifs du Groupe	50 257	15 055	18 022	4 515	87 849
<i>% contrib</i>	<i>57%</i>	<i>17%</i>	<i>21%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>

Total Groupe	Exercice clos le 31 mars 2014*				
	Europe	Amérique	Asie/Pacifique	Moyen-Orient/Afrique	Total
Données base réelle, en millions d'€ (sauf le nombre d'employés)					
Commandes reçues	2 586	1 459	381	1 722	6 148
<i>% contrib</i>	<i>42%</i>	<i>24%</i>	<i>6%</i>	<i>28%</i>	<i>100%</i>
Chiffre d'affaires	4 072	702	453	499	5 726
<i>% contrib</i>	<i>71%</i>	<i>12%</i>	<i>8%</i>	<i>9%</i>	<i>100%</i>
Effectifs du Groupe **	52 965	16 832	18 790	4 415	93 002
<i>% contrib</i>	<i>57%</i>	<i>18%</i>	<i>20%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

** En comparaison des données publiées dans les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2013/14, la Turquie est passée de la région Europe à la région Moyen-Orient / Afrique.

3. Perspectives

Pour le moyen terme, le chiffre d'affaires est attendu en croissance de plus de 5 % par an à périmètre et taux de change constants, et la marge opérationnelle devrait s'améliorer graduellement dans la fourchette de 5-7 %. Le cash-flow libre est attendu en ligne avec le résultat net avant la contribution des activités Energie, avec une volatilité possible sur de courtes périodes.

4. Analyse opérationnelle

4.1. Transport

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels du Secteur Transport pour l'exercice 2014/15 :

Transport Données en base réelle en millions d'€	Exercice clos le		% Variation	
	31 mars 2015	31 mars 2014*	mars 15 / mars 14	
			Réel	Organique
Carnet de commandes	28 301	22 818	24%	18%
Commandes reçues	10 043	6 130	64%	61%
Chiffre d'affaires	6 139	5 680	8%	7%
Résultat opérationnel	345	308	12%	7%
Marge opérationnelle	5,6%	5,4%		
Résultat d'exploitation	159	228	(30%)	
Capitaux employés	1 772	1 895**	(6%)	

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

** Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 5.1

4.1.1. Commandes reçues

Au cours de l'exercice 2014/15, Transport a enregistré un niveau de commandes de € 10 043 millions, soit une hausse de 61 % sur une base comparable par rapport à 2013/14. Cette performance record a été principalement soutenue par un contrat d'environ € 4 milliards signé avec PRASA en Afrique du Sud.

Au cours de la période, le Secteur a également enregistré plusieurs contrats de métro majeurs notamment pour la livraison en France, de 35 rames destinées au réseau parisien, la fourniture d'un système de métro complet pour la ville de Guadalajara au Mexique ainsi que des trains périurbains automatiques de la gamme METROPOLIS™ en Australie. Les prises de commandes ont aussi été soutenues par des contrats de tramways : Transport fournira ainsi 35 véhicules de la gamme CITADIS™ à la ville de Lusail au Qatar ainsi que plusieurs projets afin d'équiper les villes de Sétif, Mostaganem et Ouargla en Algérie. Concernant les activités de signalisation, le Secteur a notamment remporté un contrat pour l'équipement d'une nouvelle ligne à grande vitesse en Espagne ainsi que la maintenance associée. Enfin, les activités de service ont également été soutenues au cours de la période.

Transport	% Variation					
	Exercice clos le		Exercice clos le		mars 15 / mars 14	
	31 mars 2015	% contrib	31 mars 2014*	% contrib	Réel	Org.
Données en base réelle, en millions d'€						
Europe	2 837	28%	2 579	42%	10%	9%
Amérique	980	10%	1 459	24%	(33%)	(33%)
Asie/Pacifique	1 141	11%	381	6%	199%	193%
Moyen-Orient/Afrique	5 085	51%	1 711	28%	197%	185%
Commandes reçues par destination	10 043	100%	6 130	100%	64%	61%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

En Europe, les commandes reçues par Transport ont augmenté de 9 % sur une base comparable pour atteindre € 2 837 millions, soit 28 % des prises commandes totales du Secteur au cours de l'exercice 2014/15. Cette bonne performance commerciale a notamment été soutenue par un important contrat enregistré en France pour la livraison de 35 rames de huit voitures destinées à la ligne 14 du réseau parisien. En outre, le Secteur a été choisi pour la fourniture de 25 trains régionaux CORADIA™ Nordic pour la région de Skåne en Suède, quatre trains à grande vitesse PENDOLINO™ en Suisse ainsi que 15 trams-trains CITADIS DUALIS destinés à la région Ile-de-France. En Italie, Transport a enregistré plusieurs contrats notamment pour rénover une flotte de trains à grande vitesse PENDOLINO™ et pour fournir 20 trains régionaux optionnels de la gamme CORADIA™ Meridian. Concernant les activités de signalisation, un contrat important a été enregistré pour la livraison du système de signalisation ERTMS¹ à la nouvelle ligne à grande vitesse du nord-ouest de l'Espagne ainsi que la maintenance associée pour une période de 20 ans. Ce système de signalisation ERTMS conçu par Alstom équipera également un tronçon ferroviaire à grande vitesse en Roumanie. Enfin, Transport a remporté un contrat pour la maintenance de 75 voitures d'un service de trains-couchettes au Royaume-Uni.

Dans la région Amérique, Transport a enregistré € 980 millions de commandes au cours de l'exercice 2014/15, en baisse de 33 % sur une base comparable par rapport à l'exercice précédent durant lequel le Secteur avait remporté un contrat long terme de maintenance des tram-trains CITADIS™ au Canada ainsi que des contrats de métros en Argentine et au Chili. Au cours de l'exercice 2014/15, deux commandes majeures ont été enregistrées au Mexique : la première concerne la fourniture d'un système de métro complet destiné à la ville de Guadalajara, soit 18 trains METROPOLIS™ ainsi que les systèmes de communication et de commande associés; la seconde inclus la rénovation et la modernisation de rames de métros circulant dans la ville de Mexico. Enfin, au Canada, le Secteur a remporté un important contrat afin d'équiper la gare de Toronto Union d'un nouveau système de signalisation.

Au cours de l'exercice 2014/15, le niveau de commandes de Transport en Asie / Pacifique a été multiplié par trois sur une base comparable, pour atteindre € 1 141 millions. Le Secteur a notamment remporté deux importants contrats en Australie pour construire, opérer et maintenir la ligne « CBD et South East Light Rail » ainsi que pour fournir 22 rames automatiques de la

¹ ERTMS : European Railways Traffic Management System

gamme METROPOLIS™ et le système de signalisation associé à la ville de Sydney. Enfin, le Secteur fournira également des voitures METROPOLIS™ à la ville de Kochi en Inde.

Représentant 51 % des commandes reçues, la région Moyen-Orient / Afrique a affiché une performance record, devenant la première zone commerciale du Secteur, avec € 5 085 millions de commandes enregistrées en 2014/15. Cette performance s'explique principalement par la signature d'un contrat majeur avec PRASA en Afrique du Sud et incluant la livraison de trains périurbains de la gamme X'TRAPOLIS Mega™ ainsi que l'assistance technique et la fourniture de pièces détachées sur une période de 18 ans. Par ailleurs, le Secteur fournira également un système de tramway entièrement intégré comprenant 35 rames de la gamme CITADIS™ destiné à la ville de Lusail au Qatar. En Algérie, Transport a enregistré plusieurs contrats notamment pour la fourniture d'un système de tramway à la ville de Sétif ainsi que des tramways aux villes de Mostaganem et d'Ouargla. Enfin, deux contrats de signalisation et d'infrastructure ont été enregistrés en Egypte afin d'équiper la ligne de chemin fer régionale de Beni Suef-Asyut ainsi que la ligne 3 du métro du Caire.

Les principales commandes du Secteur Transport au cours de l'exercice 2014/15 ont été les suivantes :

Pays	Description
Afrique du Sud	Fourniture de 600 trains périurbains X'TRAPOLIS Mega (3 600 voitures) sur une période de dix ans et maintenance associée pour une période de 18 ans
Algérie	Fourniture de véhicules de tramways CITADIS™ pour les villes d'Ouargla et Mostaganem
Australie	Fourniture de 22 rames à six voitures automatiques de la gamme METROPOLIS™, ainsi que le système de signalisation CBTC (Communications Based Train control)
Australie	Conception, livraison et mise en service d'un système de tramway intégré comprenant 30 rames CITADIS™ ainsi que le système de signalisation associé pour la ville de Sydney
Espagne	Fourniture du système de signalisation ERTMS Niveau 2 pour la nouvelle ligne à grande vitesse du Nord-Ouest du pays et sa maintenance pour une durée de 20 ans
France	Livraison de 35 rames de huit voitures destinées au réseau parisien
Italie	Option pour la fourniture de 20 trains régionaux de la gamme CORADIA™ Meridian
Mexique	Fourniture de 18 trains METROPOLIS™, les systèmes de communication, les sous-stations de traction et haute tension ainsi que le système de signalisation CBTC (Communications Based Train control)
Mexique	Rénovation et modernisation des rames de métro de la ville de Mexico
Royaume-Uni	Contrat de 15 ans pour la maintenance des 75 voitures du « Caledonian Sleeper »
Suède	Fourniture de 25 trains régionaux CORADIA™ Nordic
Suisse	Livraison de quatre trains à grande vitesse PENDOLINO™ supplémentaires
Qatar	Conception, fabrication, mise en service et maintenance de 35 tramways CITADIS™, alimentation électrique, signalisation et pose des voies.

4.1.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Transport a atteint € 6 139 millions en 2014/15 contre € 5 680 millions au cours de l'exercice précédent. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires est en hausse de 7 %, soutenu par la bonne exécution de contrats importants enregistrés en France, en Allemagne et en Italie au cours des deux exercices précédents ainsi que par la croissance de la région Moyen-Orient / Afrique.

Transport	Exercice clos le		Exercice clos le		% Variation	
	31 mars 2015	%	31 mars 2014*	%	mars 15 / mars 14	
					contrib	contrib
Données base réelle, en millions d'€						
Europe	4 340	71%	4 058	71%	7%	6%
Amérique	739	12%	679	12%	9%	8%
Asie/Pacifique	449	7%	453	8%	(1%)	(3%)
Moyen-Orient/Afrique	611	10%	490	9%	25%	22%
Chiffre d'affaires par destination	6 139	100%	5 680	100%	8%	7%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

En Europe, Transport a réalisé € 4 340 millions de chiffre d'affaires sur l'exercice 2014/15, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent sur une base comparable. Cette année, le chiffre d'affaires de la région a été supporté par les progrès réalisés sur des contrats de trains périurbains, régionaux et à très grande vitesse enregistrés en France, en Allemagne et en Italie au cours des deux exercices précédents. Concernant les trains à grande vitesse, d'importants jalons ont été atteints sur un contrat de maintenance de trains PENDOLINO™ au Royaume-Uni alors que plusieurs véhicules ont été livrés en Pologne et en Suisse. Au cours de l'exercice 2014/15, la région a représenté 71 % du chiffre d'affaires total du Secteur.

Supportée par la livraison de rames de métro au Brésil et au Chili et par la bonne exécution des activités de signalisation et de maintenance aux Etats-Unis d'Amérique, la région Amérique a enregistré € 739 millions de chiffre d'affaires au cours de l'exercice, une hausse de 8 % sur une base comparable par rapport à 2013/14, représentant 12 % du chiffre d'affaires total du Secteur.

En Asie / Pacifique, le chiffre d'affaires de Transport a atteint € 449 millions, soit une baisse organique de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, les ventes ont été soutenues par l'exécution de différents projets notamment la livraison de trains METROPOLIS™ à la ville de Singapour et la fourniture de trains X'TRAPOLIS™ en Australie.

Le chiffre d'affaires de Transport dans la région Moyen-Orient / Afrique a augmenté de 22 % sur une base comparable, atteignant € 611 millions. Cette performance a été soutenue par les progrès réalisés sur des contrats de trains à grande vitesse au Maroc et de tramways aux Emirats Arabes Unis ainsi que par les premiers jalons atteints sur le contrat géant signé avec PRASA.

4.1.3. Résultat opérationnel et marge opérationnelle

Au cours de l'exercice 2014/15, le résultat opérationnel de Transport a augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre € 345 millions contre € 308 millions en 2013/14. Cette performance s'explique par une bonne exécution des contrats et par un strict contrôle des coûts toutefois partiellement compensés par une hausse des dépenses associées à la mise en place de nouvelles plateformes.

4.2. Corporate et autres

« Corporate et autres » comprend toutes les unités supportant les coûts de siège mais ne faisant pas partie de la transaction avec GE ainsi que des unités Thermal Power, Renewable Power et Grid ne faisant pas partie de l'Opération Energie et ne contribuant pas de manière significative aux résultats du Groupe.

De plus, afin de présenter une information financière pertinente, le Groupe a effectué une allocation préliminaire des coûts Corporate (coûts externes, coûts juridiques...) et de certains passifs (notamment des provisions pour litiges) entre les activités poursuivies et les activités non poursuivies conformément aux accords négociés avec GE.

Le tableau ci-dessous présente les principales informations financières concernant « Corporate et autres » :

Corporate et autres	Exercice clos le	Exercice clos le
en millions d'€	31 mars 2015	31 mars 2014*
Carnet de commandes	93	118
Commandes reçues	3	18
Chiffre d'affaires	24	46
Résultat opérationnel	(27)	(40)
Résultat d'exploitation	(780)	(66)
Capitaux employés	(915)	NA

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Le résultat d'exploitation (EBIT) de « Corporate et autres » a été affecté par l'amende de \$ 772 millions (ca. € 720 millions) qu'Alstom S.A. a accepté de payer au terme de l'accord conclu avec le département américain de la Justice (DOJ) et portant sur l'enquête menée dans le cadre du non-respect des dispositions du U.S. Foreign Corrupt Practices Act (FCPA).

4.3. Actifs destinés à la vente et activités non poursuivies : la transaction Energie

Le 20 juin 2014, le Conseil d'administration d'Alstom s'est prononcé en faveur de l'offre faite par GE concernant le rachat des « Activités Energie » d'Alstom regroupant les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid ainsi que les services centraux et partagés. Dans les états financiers consolidés, les activités Energie sont donc présentés en tant qu'activités non poursuivies.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers et opérationnels des activités Energie l'exercice 2014/15 :

Energie Données en base réelle en millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014*	% Variation mars 15 / mars 14	
			Réel	Organique
			Carnet de commandes	29 787
Commandes reçues	13 321	15 116	(12%)	(12%)
Chiffre d'affaires	13 330	14 332	(7%)	(6%)

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Au cours de l'exercice 2014/15, Energie a enregistré € 13 321 millions de commandes, soit une baisse de 12 % en base comparable par rapport à l'exercice précédent. Les commandes des activités Energie ont notamment inclus la fourniture et la maintenance de trois turbines à gaz au Mexique et en Turquie ainsi que la livraison d'une chaudière ultra-supercritique, d'une turbine à vapeur et d'un alternateur destinée à une centrale au lignite thaïlandaise. Les activités Energie ont également remporté un important projet pour l'installation et la maintenance d'une centrale solaire thermodynamique en Israël, plusieurs contrats éoliens au Brésil ainsi que d'importants contrats HVDC (courant continu à haute tension) enregistrés en Asie et en Amérique du Nord.

Au cours de l'exercice 2014/15, les principales commandes d'Energie ont été les suivantes :

Country	Description
Brésil	Fourniture de 4 x 175 MW turbines hydro-électriques
Brésil	Livraison de 237 éoliennes ECO 100, ECO 110 & ECO 122
Canada	Contrat clé en main pour un projet de ligne HVDC
Chile	Système de transmission
Corée du Sud	Projet de HVDC utilisant la technologie de conversion à commutation de lignes (LCC)
Inde	Seconde phase du projet de ligne en courant continu ultra haute tension (UHVDC) 800 kV entre Champa et Kurukshetra
Israël	Ingénierie, approvisionnement et construction d'une centrale solaire thermodynamique ainsi que l'ensemble des services d'exploitation et de maintenance sur une période d'environ 25 ans
Mexique	Livraison, mise en service et maintenance d'une turbine à gaz GT24™
Thaïlande	Livraison d'une chaudière ultra-supercritique intégrant une réduction catalytique sélective (SCR) des NOx, une turbine à vapeur et un alternateur ultra-supercritiques ainsi que des solutions de contrôle de la qualité de l'air composées d'un système de désulfuration des gaz de combustion par voie humide (WFGD)
Turquie	Fourniture et maintenance de l'îlot de puissance d'une centrale à cycle combiné de 950 MW incluant deux turbines à gaz GT26, deux générateurs de vapeur à récupération de chaleur (HRSG), une turbine à vapeur et trois turbo-alternateurs
Turquie	Fourniture de 2 x 660 MW chaudières et groupes turbogénérateur

Au cours de l'exercice 2014/15, le chiffre d'affaires d'Energie a atteint € 13 330 millions, soit une baisse de 6 % sur une base comparable par rapport à l'exercice 2013/14. Malgré la bonne exécution de contrats éoliens au Brésil, les ventes d'Energie ont été impactées par le faible niveau de prise de commandes des exercices précédents.

Note : Evaluations spécifiques

Conformément à IFRS 5, le Groupe a appliqué les évaluations spécifiques suivantes qui impactent les états financiers consolidés :

- Les activités non poursuivies (incluant les actifs non courants et courants et les passifs liés aux actifs destinés à la vente) ont été évaluées, dans leur ensemble, au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente ;
- L'exception de la norme IAS 12 consistant à ne pas reconnaître les impôts différés existant mécaniquement entre la valeur fiscale des titres et l'actif net des filiales correspondantes dans les comptes consolidés n'est plus applicable puisqu'il est désormais probable que ces différences temporaires se retourneront à court terme lors de la cession des titres. Par conséquent, des impôts différés passifs ont été comptabilisés dans le résultat de la

période, ils sont présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat ;

- L'amortissement des actifs non courants classés comme « détenus en vue de la vente » a été arrêté à compter de la date d'application d'IFRS 5;
- Les coûts spécifiquement encourus dans le cadre de la transaction ont été présentés dans le « Résultat net des activités non poursuivies » au compte de résultat.

Les impacts comptables de la transaction Energie prévue sont basés sur l'offre GE et les accords associés, et reflètent la meilleure estimation actuelle de la Direction. Ils seront finalisés lors de la réalisation de la transaction, attendue dans les mois à venir.

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés clos le 31 mars 2015.

5. Revue opérationnelle et financière

5.1. Compte de résultat

Groupe en millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014*	% Variation mars 15 / mars 14	
			Réel	Organique
Chiffre d'affaires	6 163	5 726	8%	7%
Coût des ventes	(5 237)	(4 804)	9%	8%
Frais de recherche et de développement	(112)	(122)	(8%)	(8%)
Frais commerciaux	(199)	(204)	(2%)	(2%)
Frais administratifs	(297)	(328)	(9%)	(9%)
Résultat opérationnel	318	268	19%	12%
Marge opérationnelle	5,2%	4,7%		

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.1.1. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2014/15, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à € 6,2 milliards, en hausse de 7 % sur une base comparable par rapport à l'exercice 2013/14. Le chiffre d'affaires d'Alstom a bénéficié des progrès effectués sur la livraison de trains périurbains, régionaux et à très grande vitesse enregistrés en France, en Allemagne et en Italie au cours des deux derniers exercices. Au Royaume-Uni un important contrat de maintenance de trains PENDOLINO™ a été exécuté alors que plusieurs projets de trains à grande vitesse ont été livrés en Pologne et en Suisse. La performance opérationnelle du Groupe a été portée par la croissance de la région Moyen-Orient / Afrique, en hausse de 22 % sur une base comparable par rapport à l'exercice 2013/14, principalement grâce à l'avancement de projets de trains à très grande vitesse au Maroc ainsi que par les premiers jalons atteints sur le contrat géant signé avec PRASA.

5.1.2. Frais de recherche et développement

Durant l'exercice 2014/15, Alstom a maintenu un niveau soutenu de frais de recherche et développement, à € 112 millions, proche des € 122 millions enregistrés l'exercice précédent, confirmant l'engagement du Groupe à se concentrer sur sa différenciation et sa compétitivité. Le montant des coûts de développement capitalisés est passé de € 77 millions l'exercice précédent à € 67 millions sur 2014/15.

5.1.3. Frais commerciaux et administratifs

Grâce à un strict contrôle des coûts et à la mise en place du plan de performance « Dedicated to Excellence » (d2e), les frais commerciaux ont diminué par rapport à l'exercice précédent à la fois en terme de volume (-2 % sur une base comparable) et en pourcentage des ventes (passant de 3,6 % à 3,2 % au cours de l'exercice).

Par rapport à l'exercice 2013/14, les frais administratifs ont également décliné à la fois en volume (-9 % sur une base comparable) et en pourcentage du chiffre d'affaires (passant de 5,7 % à 4,8 % au cours de l'exercice) notamment grâce à l'impact des plans d'économie initiés par le plan de performance « Dedicated to Excellence » (d2e).

5.1.4. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe a atteint € 318 millions pour l'exercice 2014/15, contre € 268 millions l'année dernière. La marge opérationnelle est quant à elle passée de 4,7 % au cours de l'exercice 2013/14 à 5,2 % cette année.

Groupe	Exercice clos le	Exercice clos le	<i>% Variation</i>
(en millions d'€)	31 mars 2015	31 mars 2014*	<i>mars 15/ mars 14</i>
Résultat opérationnel	318	268	19%
Coûts de restructuration	(106)	(48)	121%
Autres produits (charges) non opérationnels	(833)	(58)	N/A
Résultat d'exploitation	(621)	162	N/A
Résultat financier	(137)	(159)	(14%)
Impôts sur les bénéfices	8	94	(91%)
Quote part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(64)	70	N/A
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux activités poursuivies	(9)	(7)	29%
Résultat net des activités poursuivies - Part du Groupe	(823)	160	N/A
Résultat net des activités non poursuivies	113	399	(72%)
Participations ne donnant pas le contrôle attribuables aux activités non poursuivies	(9)	(3)	N/A
Résultat net - Part du Groupe	(719)	556	N/A

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.1.5. Résultat d'exploitation (EBIT)

Le résultat d'exploitation s'est établi à € (621) millions sur l'exercice 2014/15 contre € 162 millions en 2013/14. Le Groupe a été affecté par l'amende de \$ 772 millions (ca. € 720 millions) qu'Alstom S.A. a accepté de payer au terme de l'accord conclu avec le département américain de la Justice (DOJ). Par ailleurs, le résultat d'exploitation comprend des charges non-récurrentes liées à des dépréciations d'actifs et à la mise en place, au cours de l'exercice, de plans de restructuration dont le but est d'adapter efficacement l'empreinte industrielle du Groupe à l'évolution de ses marchés et à son environnement concurrentiel.

5.1.6. Résultat financier net

Le résultat financier net du Groupe s'est établi à € (137) millions sur l'exercice 2014/2015 contre € (159) millions l'exercice précédent. Les charges nettes d'intérêts financiers ont baissé pour

atteindre € (105) millions sur l'exercice 2014/15 contre € (130) millions sur l'exercice précédent. Cette diminution est notamment due au remboursement d'une émission obligataire pour un montant de € 722 millions effectuée en septembre 2014.

5.1.7. Impôts sur les bénéfices

Sur la base d'un résultat avant impôt négatif, le Groupe a enregistré un profit d'impôt de € 8 millions au titre de l'exercice 2014/15 contre € 94 millions l'exercice précédent marqué par la reconnaissance de produit d'impôt différé aux Etats-Unis d'Amérique et en France.

Ce produit d'impôt inclut une charge d'impôt courant de € (45) millions contre € (48) millions l'année précédente et un produit d'impôt différé de € 53 millions contre € 142 millions en 2013/14.

5.1.8. Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

La quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence a été affaiblie par une dépréciation comptabilisée sur les titres de Transmashholding (TMH) reflétant les incertitudes concernant ses performances futures ainsi que l'écart de conversion lié au taux de change défavorable du rouble russe.

5.1.9. Résultat net – Part du Groupe

La baisse du résultat d'exploitation, conjuguée à la comptabilisation de dépréciations sur les sociétés mises en équivalence, ont entraîné une baisse du résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) qui s'est établi à € (823) millions pour l'exercice 2014/15 contre € 160 millions l'année dernière (ajustée suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies").

Le résultat net des activités non poursuivies (part du Groupe) s'est élevé à € 104 millions au cours de l'exercice 2014/15 contre € 396 millions l'exercice précédent.

Enfin, le résultat net (part du Groupe) a atteint € (719) millions au cours de l'exercice 2014/15, contre € 556 millions au cours de l'exercice précédent.

5.2. Bilan

Compte-tenu des différentes décisions et approbations obtenues, et prenant en compte la date prévisible de finalisation de l'opération de cession des activités Energie, Alstom considère que les conditions pour la mise en application de la norme IFRS 5 – *Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies* aux activités Energie sont réunies. Dans les états financiers consolidés, les activités Thermal Power, Renewable Power et Grid et les passifs correspondants sont donc présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan.

Pour plus d'informations sur le retraitement des données publiées au titre de l'exercice 2013/14 et sur les impacts de la transaction sur les états financiers consolidés, se reporter à la note 3 et à la note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés clos le 31 mars 2015.

Groupe Données en base réelle (en millions d'€)	Exercice clos le	Exercice clos le	Variation
	31 mars 2015	31 mars 2014*	mars 15/ mars 14
Ecart d'acquisition	688	5 269	(4,581)
Immobilisations incorporelles	444	2 053	(1,609)
Immobilisations corporelles	656	2 968	(2,312)
Participations dans les sociétés mises en équivalence	363	705	(342)
Autres actifs non courants	473	510	(37)
Impôt différé	732	1 647	(915)
Actifs non courants	3 356	13 152	(9 796)
Actifs du besoin en fonds de roulement	6 802	14 506	(7,704)
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	61	26	35
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 599	2 276	(677)
Actifs courants	8 462	16 808	(8 346)
Actifs destinés à la vente	21 415	293	21,122
Actifs	33 233	30 253	2 980
Groupe			<i>Variation</i>
Données en base réelle			<i>mars 15/ mars 14</i>
(en millions d'€)	31 mars 2015	31 mars 2014*	
Capitaux propres (Part du groupe et participations ne donnant pas le contrôle)	4 224	5 109	(885)
Provisions (courantes et non courantes)	1 314	1 901	(587)
Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	461	1 525	(1,064)
Dette financière (courante et non courante)	5 186	5 704	(518)
Impôts différés	11	176	(165)
Passifs du besoin en fonds de roulement (hors provisions)	6 864	15 838	(8,974)
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	15 173	-	15,173
Passifs	33 233	30 253	2 980

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.2.1. Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Au 31 mars 2015, le montant des écarts d'acquisition s'élève à € 688 millions, contre € 5 269 millions à fin mars 2014. Les mouvements intervenus sur l'exercice proviennent essentiellement du reclassement des écarts d'acquisition des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 4 690 millions.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles acquises et les coûts de développement capitalisés. Elles ont diminué pour atteindre à € 444 millions au 31 mars 2015, contre € 2 053 millions au 31 mars 2014 principalement en raison du reclassement des immobilisations incorporelles des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 1 824 millions. Au 31 mars 2015, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de Transport au 31 mars 2014 n'ont pas été significativement modifiées.

5.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du Groupe ont baissé au cours de l'exercice pour atteindre à € 656 millions au 31 mars 2015, comparé à € 2 968 millions au 31 mars 2014. Les mouvements intervenus sur l'exercice proviennent essentiellement du reclassement des immobilisations corporelles des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 2 786 millions.

En ce qui concerne les activités poursuivies, le Groupe a choisi de renforcer sa présence industrielle sur les marchés à forte croissance tout en modernisant ses capacités de production existantes grâce à € 99 millions de dépenses d'investissement en 2014/15, hors coûts de développement capitalisés, comparé à € 111 millions au cours de l'exercice précédent. Dans les marchés émergents, Transport a investi dans le développement d'une nouvelle chaîne de fabrication dédiée aux tramways CITADIS™ au Brésil en vue d'approvisionner le marché latino-américain ainsi que dans un centre dédié à la signalisation situé en Inde. En Europe, un nouveau poste de contrôle dédié à la maintenance des trains régionaux et un nouvel atelier de révision de bogies ont été inaugurés en Italie et au Royaume-Uni.

5.2.3. Participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation

Les participations dans les sociétés mises en équivalence et autres titres de participation représentaient € 363 millions au 31 mars 2015 contre € 705 millions au 31 mars 2014. Cette évolution résulte principalement des incertitudes portant sur les perspectives des activités situées en Russie en tenant compte de la crise actuelle et des hypothèses de reprise économique ainsi que du reclassement des participations des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 204 millions.

5.2.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à € 473 millions au 31 mars 2015, par rapport à € 510 millions au 31 mars 2014. Les créances financières relatives au contrat de location de longue durée de trains et d'équipements associés conclu avec un exploitant de métro à Londres ont légèrement augmenté, passant de € 364 millions fin mars 2014 à € 383 millions fin mars 2015, principalement à cause de l'évolution de l'Euro par rapport à la Livre Sterling.

5.2.5. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (défini comme les actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement, diminués des passifs courants hors dettes financières courantes et incluant les provisions non courantes) s'établit à € (1 376) millions au 31 mars 2015 contre € (3 233) millions au 31 mars 2014. Cette augmentation s'explique essentiellement par le reclassement du besoin en fonds de roulement des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 2 928 millions et par la provision enregistrée pour couvrir l'amende de \$ 772 millions (ca. € 720 millions) qu'Alstom S.A. a accepté de payer au terme de l'accord conclu avec le département américain de la Justice (DOJ).

5.2.6. Impôts différés

Les impôts différés actifs nets ont diminué à € 721 millions au 31 mars 2015, contre € 1 471 millions au 31 mars 2014. Cette évolution provient essentiellement du reclassement des impôts différés actifs des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 913 millions.

5.2.7. Provisions courantes et non courantes

Les provisions courantes et non courantes sont passées de € 1 901 millions au 31 mars 2014 à € 1 314 millions au 31 mars 2015. Les mouvements intervenus sur l'exercice proviennent essentiellement du reclassement des provisions courantes et non courantes des activités Energie en « Actifs destinés à la vente » pour un montant de € 1 186 millions, partiellement compensé par la provision enregistrée au cours de l'exercice pour couvrir l'amende qu'Alstom S.A. a accepté de payer au terme de l'accord conclu avec le département américain de la Justice (DOJ).

5.2.8. Capitaux propres – part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 mars 2015, les capitaux propres, y compris participations ne donnant pas le contrôle, s'établissent à € 4 224 millions, à comparer à € 5 109 millions au 31 mars 2014. L'augmentation sur la période comprend les éléments suivants :

- un résultat net (part du Groupe) de € (719) millions au titre de l'exercice 2014/15,
- une variation des pensions (enregistrées en capitaux propres) de € (499) millions au titre de l'exercice 2014/15,
- des écarts de conversion de € 304 millions au 31 mars 2015.

5.2.9. Dette financière

La dette financière brute s'élève à € 5 186 millions au 31 mars 2015, contre € 5 704 millions au 31 mars 2014 principalement grâce au remboursement d'une émission obligataire en septembre 2014 pour un montant de € 722 millions.

Voir la note 26 aux comptes consolidés pour des éléments complémentaires relatifs à la dette financière.

5.3. Liquidités et ressources financières

Le tableau suivant présente le détail d'indicateurs issus du tableau des flux de trésorerie consolidés :

Total Groupe	Exercice clos le	Exercice clos le
en millions d'€	31 mars 2015	31 mars 2014*
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation - hors variation du besoin en fonds de roulement	(421)	923
Variation du besoin en fonds de roulement	726	(302)
Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation	305	621
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	<i>163</i>	<i>415</i>
Variation nette de la trésorerie liée aux investissements	(213)	(879)
<i>Dont flux d'investissements liés aux activités non poursuivies</i>	<i>593</i>	<i>(645)</i>
Variation nette de la trésorerie liée au financement	(336)	551
<i>Dont flux de financement liés aux activités non poursuivies</i>	<i>(193)</i>	<i>63</i>
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(244)	293
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	2 276	2 147
Incidence des variations de taux de conversion	229	(142)
Autres variations	8	(22)
Transfert aux activités cédées	(670)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	1 599	2 276

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.3.1. Variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation

La variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation est de € 305 millions en 2014/15, contre € 621 millions en 2013/14.

La variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation avant variation du besoin en fonds de roulement est de € (421) millions en 2014/15. Ce montant représente la trésorerie générée par le résultat net après élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie (les provisions étant incluses dans la définition du besoin en fonds de roulement, elles ne sont pas incluses dans l'élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie) et avant variation du besoin en fonds de roulement.

La variation du besoin en fonds de roulement du Groupe lié à l'exploitation s'est établie à € 726 millions en 2014/15 contre € (302) millions pour l'exercice 2013/14.

5.3.2. Variation nette de la trésorerie liée aux investissements

L'utilisation nette de la trésorerie liée aux investissements s'élève à € (213) millions au cours de l'exercice 2014/15, contre € (879) millions l'année précédente. En 2014/15, les dépenses d'investissement (hors coûts de développement capitalisés) ont atteint € (458) millions et les coûts de développement capitalisés € (298) millions. Les flux liés aux acquisitions d'activités après déduction de la trésorerie acquises ont représenté € 623 millions incluant notamment le produit de la cession de l'activité d'équipements auxiliaires vapeur. Les dépenses liées aux acquisitions d'activités après déduction de la trésorerie acquise se sont élevées à € (50) millions durant l'exercice 2014/15 contre € (116) millions en 2013/14.

5.3.3. Variation nette de la trésorerie liée au financement

La variation nette de la trésorerie liée au financement s'élève à € (336) millions en 2014/15, contre € 551 millions en 2013/14. Cette évolution est principalement due au remboursement d'une émission obligataire en septembre 2014, en partie compensé par l'émission de billets de trésoreries supplémentaires.

5.3.4. Trésorerie nette

Au 31 mars 2015, la dette nette du Groupe s'élevait à € (3 143) millions, contre € (3 038) millions au 31 mars 2014.

Total Groupe	Exercice clos le	Exercice clos le
(en millions d'€)	31 mars 2015	31 mars 2014*
Trésorerie / (dette) nette en début de période	(3 038)	(2 376)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(244)	293
Variation nette des valeurs mobilières de placement et des autres actifs et passifs financiers courants	(7)	(15)
Variation nette des obligations	780	(474)
Variation nette des emprunts courants et non courants	(471)	(332)
Diminution des dettes sur contrats de location-financement	39	38
Transfert aux activités cédées	(387)	-
Dette nette des entités acquises à leur date d'acquisition et autres	185	(172)
Trésorerie / (dette) nette en fin de période	(3 143)	(3 038)

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Les notes 25, 26, 27, 30 et 31 aux comptes consolidés fournissent des informations complémentaires, respectivement, sur les sujets suivants :

- l'analyse des engagements de retraite et avantages assimilés ;

- la nature et la maturité de la dette financière ;
- la politique du Groupe en matière de gestion du risque financier, y compris les risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidité ;
- les engagements hors bilan ;
- les engagements de location.

5.4. Utilisation d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptables.

5.4.1. Commandes reçues

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

Dans le contexte de la transaction Energie, les commandes reçues présentées pour l'exercice 2014/15 représentent les données des activités poursuivies.

5.4.2. Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit :

- carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice
- plus nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice
- moins annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice
- moins chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation et des effets de conversion de devises étrangères.

Dans le contexte de la transaction Energie, le carnet de commandes présenté pour l'exercice 2014/15 représente les données des activités poursuivies.

5.4.3. Cash flow libre

Le cash flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement (incluant les coûts de développement capitalisés), nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation. Un rapprochement entre ces deux indicateurs est présenté ci-dessous :

Total Groupe	Exercice clos le	Exercice clos le
en millions d'€	31 mars 2015	31 mars 2014*
Variation nette de la trésorerie d'exploitation	305	621
<i>Dont flux opérationnels liés aux activités non poursuivies</i>	<i>163</i>	<i>415</i>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (incluant les coûts de développement capitalisés)	(756)	(811)
Produits de cession des immobilisations corporelles et	22	33
Cash flow libre	(429)	(157)

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

Alstom utilise le cash flow libre aussi bien à des fins d'analyses internes que pour sa communication externe car le Groupe estime qu'il apporte un éclairage pertinent sur le montant réel de trésorerie générée ou utilisée par l'exploitation.

5.4.4. Capitaux employés

Les capitaux employés sont définis comme étant la somme du goodwill, des actifs incorporels, des immobilisations corporelles, des participations dans les sociétés mises en équivalence et titres disponibles à la vente, des autres actifs non courants (à l'exclusion des excédents d'actifs de couverture et des actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière), des actifs courants (à l'exclusion des valeurs mobilières de placement, des autres actifs financiers courants et de la trésorerie et équivalents de trésorerie), moins les provisions non courantes et les passifs courants (à l'exclusion de la dette financière courante).

Les capitaux employés par Secteur et pour l'ensemble du Groupe sont présentés en note 5 aux comptes consolidés du 31 mars 2015.

Les capitaux employés sont utilisés aussi bien à des fins d'analyses internes que pour la communication externe dans la mesure où ils apportent un éclairage sur le montant des ressources financières utilisées par un Secteur ou par le Groupe, et sur la rentabilité d'un Secteur ou du Groupe par rapport aux ressources utilisées.

A fin mars 2015, les capitaux employés ont atteint € 857 millions, comparé à € 7 886 millions à fin mars 2014. Les mouvements intervenus sur l'exercice proviennent essentiellement du reclassement du besoin en fonds de roulement des activités Energie en « Actifs destinés à la vente ».

Total Groupe		
en millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014*
Actifs non courants	3,356	13 152
moins impôts différés	(732)	(1 647)
moins actifs non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	(383)	(364)
moins actifs de couverture des engagements de retraite	(8)	(22)
Capitaux employés - actifs non courants (A)	2 233	11 119
Actifs courants	8 462	16 808
moins trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 599)	(2 276)
moins valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants	(61)	(26)
Capitaux employés - actifs courants (B)	6 802	14 506
Passifs courants	9 893	18 326
moins dettes financières courantes	(1 998)	(1 297)
plus provisions non courantes	283	710
Capitaux employés - passifs (C)	8 178	17 739
Capitaux employés (A)+(B)-(C)	857	7 886

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.4.5. Trésorerie nette

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminués de la dette financière courante et non courante.

Total Groupe		
en millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2015	Exercice clos le 31 mars 2014*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 599	2 276
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	61	26
Actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière	383	364
<i>moins:</i>		
Dettes financières courantes	1 998	1 297
Dettes financières non-courantes	3 188	4 407
Trésorerie/(dette) nette	(3 143)	(3 038)

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

5.4.6. Données organiques

Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés à structure réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères. Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

Pour calculer les chiffres sur une base organique, les chiffres présentés sur une base réelle sont ajustés comme suit :

- retraitement des chiffres réels de 2013/14 avec les taux de change utilisés dans les comptes consolidés pour l'exercice 2014/15, pour le carnet de commandes, les commandes reçues, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ;
- ajustements liés aux modifications de périmètre, avec le retraitement des chiffres 2013/14 des activités cédées en 2014/15, et le retraitement des chiffres 2014/15 des activités acquises en 2014/15.

Le tableau qui suit présente l'estimation de l'incidence des variations de taux de change et des variations de périmètre pour tous les indicateurs publiés dans ce document, à la fois à structure réelle et sur une base organique.

Alstom - Données organiques 2014/15

en millions d'€	Exercice clos le 31 mars 2014				Exercice clos le 31 mars 2015				
	Données réelles	Effet change	Effet périmètre	Données organiques	Données réelles	Effet périmètre	Données organiques	% Var Act. mars 15 / mars 14	% Var Org. mars 15 / mars 14
Transport	22 818	1 212	1	24 031	28 301	(24)	28 277	24%	18%
Corporate & Autres	118	5	-	123	93	-	93	(21%)	(24%)
Carnet de commandes	22 936	1 217	1	24 154	28 394	(24)	28 370	24%	17%
Transport	6 130	108	1	6 239	10 043	-	10 043	64%	61%
Corporate & Autres	18	(1)	-	17	3	-	3	(83%)	(82%)
Commandes reçues	6 148	107	1	6 256	10 046	-	10 046	63%	61%
Transport	5 680	56	1	5 737	6 139	(5)	6 134	8%	7%
Corporate & Autres	46	(3)	-	43	24	-	24	(48%)	(44%)
Chiffre d'affaires	5 726	53	1	5 780	6 163	(5)	6 158	8%	7%
Transport	308	14	-	322	345	(1)	344	12%	7%
Corporate & Autres	(40)	-	-	(40)	(27)	-	(27)	(33%)	(33%)
Résultat opérationnel	268	14	-	282	318	(1)	317	19%	12%
Transport	5,4%			5,6%	5,6%		5,6%		
Corporate & Autres									
Marge opérationnelle	4,7%			4,9%	5,2%		5,1%		
Chiffre d'affaires	5 726	53	1	5 780	6 163	(5)	6 158	8%	7%
Coût des ventes	(4 804)	(39)	(1)	(4 844)	(5 237)	4	(5 233)	9%	8%
Frais de R&D	(122)	-	-	(122)	(112)	-	(112)	(8%)	(8%)
Frais commerciaux	(204)	-	-	(204)	(199)	-	(199)	(2%)	(2%)
Frais généraux et administratifs	(328)	-	-	(328)	(297)	-	(297)	(9%)	(9%)
Résultat opérationnel	268	14	-	282	318	(1)	317	19%	12%

* Chiffres ajustés suite à la première application de la norme IFRS 11 et à l'application de la norme IFRS 5 "Actifs non courants destinés à la vente et activités non poursuivies" tel que mentionné dans la Note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés

